

## PROCES VERBAL de la réunion du BUREAU DIRECTEUR

Mardi 02 juin 2026 en Visio conférence

**Présents connectés :** Nicolas MARAIS, Philippe LEMAITRE , Patrick DEMAIRE ; Mathilde DESMEULLES ; Christelle INDRILIUNAS, Morgane LELIEVRE ; David DROULLON ; Franck PROUFF et Jessica BARBIER.

**Excusé :** Yannick PETIT

### Ordre du jour :

- 1) Validation des clubs retenus pour participer au championnat de France -18 ans masculins pour la saison 2026 / 2027.
- 2) Validation des clubs retenus pour participer au championnat de France -17 ans féminins pour la saison 2026 /2027.
- 3) Etude et validation des conventions Nationales saison 2026 2027.
- 4) Point organisation assemblée générale de la Ligue

Début de la réunion à 19h30

### 1. Validation des clubs retenus pour participer au championnat de France -18 ans masculins pour la saison 2026 / 2027

En préambule, Franck PROUFF informe que compte tenu des résultats obtenus par les clubs Normands engagés en championnat de France –18 ans cette saison, la Ligue de Normandie disposera **de 4 places** pour le Championnat de France -18 ans lors de la saison 2026 / 2027, soit une place de moins que sur la saison 2025/2026.

Les clubs de CAEN HB, ENTENTE SEINE EURE ITON et JS CHERBOURG se sont maintenus sportivement et conservent leur place à ce niveau. Un appel à candidature a été diffusé pour l'attribution de la 4ème place.

Trois dossiers ont été reçus. GONFREVILLE HANDBALL, ES FALAISE CALVADOS HANDBALL et l'Entente ROUEN 76 -BIHOREL -DEVILLE HB

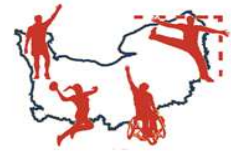
Une réunion a été organisé avec les 3 clubs en présence de Franck PROUFF et Nicolas MARAIS ou chacun des trois clubs a pu exposer ses projets.

L'étude des 2 dossiers effectuée par Franck PROUFF a porté notamment sur 6 points importants, à savoir :

- ✓ **Encadrement titulaire du Titre 5**
- ✓ **Nombre de joueurs en structure Pôle (site accession et excellence)**
- ✓ **Résultats des équipes jeunes -17 au niveau régional saison 2025 / 2026**
- ✓ **Profils des joueurs mentionnés sur la liste pour évoluer en U18 France saison 2026 / 2027**
- ✓ **Capacité à maintenir le niveau de jeu à l'issue de la saison 2026 / 2027**
- ✓ **Volonté de développer la formation des jeunes joueurs**

L'analyse de ces trois dossiers démontre qu'ils sont tous de qualité. Après échange, le Bureau Directeur a validé à l'unanimité l'attribution de la 4ème place à l'Entente **ROUEN HB -BIHOREL – DEVILLE HB**. Décision justifiée pour les raisons suivantes :

- Équilibre territorial : nécessité d'avoir un club en Seine-Maritime (département le plus important en nombre de licenciés)
- Métropole rouennaise : 2500 licenciés sans représentation en U18 national
- GCO Bihorel : club normand avec le plus de jeunes au pôle (410 licenciés)
- Lettre d'engagement signée des trois présidents reçus
- Convention triennale avec objectifs sportifs, de formation et financier signées par les 3 présidents de clubs.



## **2. Validation des clubs retenus pour participer au championnat de France -17 ans féminins pour la saison 2026 /2027.**

Jessica BARBIER informe que, compte tenu des résultats obtenus par les clubs Normands engagés en championnat de France –17 ans féminins cette saison, la Ligue de Normandie disposera de 6 places pour le Championnat de France -17 ans lors de la saison 2026/2027.

En lien avec l'implantation des sites d'accession du Havre ainsi que de Caen et l'accueil des joueuses au sein de ce parcours, Jessica BARBIER propose d'attribuer la 5ème place au club du HAVRE AC.

Concernant l'attribution de la 6ème place, un dossier de candidature complet respectant l'ensemble des critères est porté par L'ENTENTE HANDBALL CENTRE MANCHE (ASPTT SAINT LO). Jessica BARBIER est favorable à l'attribution de cette 6ème place à L'ENTENTE HANDBALL CENTRE MANCHE (ASPTT Saint Lo).

En accord avec Jessica BARBIER – responsable du PPF Féminin en Normandie, le Bureau Directeur valide à l'unanimité l'attribution de la 5ème et 6ème place au HAVRE AC ET A L'ENTENTE HANDBALL CENTRE MANCHE (ASPTT SAINT LO) pour évoluer en championnat de France U17 féminins lors de la saison 2026 / 2027.

## **3. Etude et validation des conventions Nationales saison 2026 2027.**

Mathilde DESMEULLES, secrétaire générale adjointe en charge des conventions présente les dossiers de conventions nationales établies par les clubs dans le cadre de l'article 26 des règlements généraux concernant les clubs souhaitant évoluer en championnat de France -18 ans Masculins et -17 ans féminines saison 2026/2027.

- **Dossier convention -18 ans National masculin**

- ✓ **Entente Seine Eure Iton HB** : (SMV Vernon Saint Marcel club porteur) Convention réunissant les clubs de SMV Vernon Saint Marcel, HBC Gaillon Aubevoye et Saint Sébastien Sport. Convention soutenue par le Comité 27 et la Ligue afin de regrouper les meilleures jeunes du département et ainsi pérenniser ce niveau de jeu dans l'Eure. Avis favorable de Franck PROUFF et du Comité de l'Eure.

- **Dossiers conventions -17 ans National Féminines :**

- ✓ **Entente CAEN EST** (CL Colombelles club porteur) Convention réunissant le club de AS Giberville. Avis favorable de Jessica BARBIER et du Comité du Calvados.
- ✓ **Entente GRANVILLE TERRE ET MER** (PL Granville club porteur) Convention réunissant le club de Bréhal HB. Avis favorable de Jessica BARBIER et du Comité de la Manche.
- ✓ **Entente EURE HANDBALL FEMININ** (SMV Vernon club porteur) Convention avec le club de Saint Sébastien Sport et HBC Gaillon Aubevoye. Avis favorable de Jessica BARBIER et du Comité de l'Eure.
- ✓ **Entente SAINT LO AGGLO** ( ASPTT Saint Lo club porteur) Convention avec les clubs de TESSY HB et HB DE L'ELLE. Avis favorable de Jessica BARBIER et du Comité de la Manche.



• **Convention +16 ans Nationales Masculins :**

Mathilde DESMEULLES présente la convention nationale établies en +16 ans masculin **Entente SAINT SEBASTIEN SPORT HANDBALL** établie entre les clubs du Saint Sébastien Sport handball (niveau N3 et club porteur) et le SMV Vernon Saint Marcel (équipe Nationale 2)

Avis favorable de Franck PROUFF et du comité de l'Eure. Il est précisé que Saint Sébastien sera placé comme équipe réserve de l'équipe de référence évoluant en Nationale 2 du SMV Vernon Saint Marcel. Cette convention sera soumise au règlement des 8 joueurs de moins de 23 ans sur chaque FDME saison 2026/2027.

Le Bureau Directeur valide à l'unanimité les conventions nationales -18 ans Masculins, -17 ans Féminines et +16 ans masculins. Mathilde DESMEULLES se chargera de les envoyer à la FFHB.

Nicolas MARAIS remercie une nouvelle fois Mathilde DERSMEULLES pour la qualité du travail réalisé sur ces conventions en lien avec Franck PROUFF et Jessica BARBIER.

Remerciements également aux comités départementaux pour la qualité du suivi administratif de ces conventions nationales.

**Validation des conventions régionales saison 2026 / 2027**

Pour les conventions régionales, le bureau directeur valide l'ensemble des conventions régionales jeunes et +16 ans reçues et validées par les Comités à l'exception de la convention Entente Terre et Mer en U17 garçons qui est refusée par le Bureau Directeur en cohérence avec le refus exprimé par le bureau directeur du comité de la Manche.

**4. Point organisation assemblée générale de la Ligue**

- Début : **9h30**
- **Trois ateliers thématiques** retenus à la suite de la consultation des clubs :
  - Arbitrage : animé par Yannick PETIT et Hervé RIGAL
  - Compétitions jeunes : animé par le Patrick DEMAIRE et Jessica BARBIER
  - Formation-emploi : animé par Lucie CASTEL et Philippe LEMAITRE

**Objectifs des ateliers**

- Établir un constat
- Identifier les freins
- Proposer des préconisations
- Désigner un rapporteur par atelier

**Points complémentaires à ajouter au déroulé**

- Remise des récompenses COC
- Présentation de la Coupe de France U18-U17
- Point sur l'observatoire des violences (Philippe)

**Questions diverses**

Coupe de France U17F - U18M, les modalités proposées par la COC sont validées.

**U18 Masculins :**

Participation des équipes excellence poule haute et basse - Exclusion des équipes en convention nationale

Une journée de tournoi + final 4 en février - Possibilité d'intégrer les joueurs 2009 jouant en senior.

**U17 Féminins :** Mêmes modalités que les U18 masculins - Catégorie U17 uniquement



### **Finales U13 à Gravenchon**

Il y a eu un raté sur la désignation des jeunes arbitres. Le bureau directeur félicite et remercie le club de Gravenchon qui a parfaitement géré la situation.

Plutôt que des désignations, pourquoi ne pas demander aux clubs participants de venir avec deux JAJ T3. Ce sujet sera à rediscuter avec la CTA pour la saison prochaine.

Bien que les règlements soient tous en ligne, ils seront envoyés aux clubs participants, aux représentants COC et élus C.A présent sur les finalités.

Fin de réunion à 20h45

**Philippe LEMAITRE**  
Secrétaire Général

**Nicolas MARAIS**  
Président LNHB